



FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2021-2022

Service Enfance Jeunesse - Accueils de loisirs
(1 fiche par enfant à joindre au dossier d'inscription)

- matin/soir
- CL Boissy le Cut.
- CL Vrigneaux
- CL Boissy S/St Y
- MJ 2pointzero
- MJ Escale
- cantine
- CL Bouray
- CL Schuman
- CL Lardy

L'ENFANT

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Garçon Fille

Adresse :

Code postal : Ville :

École (nom) : Commune : Classe (sept 2021):

LES RESPONSABLES LÉGAUX

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

En qualité de père mère tuteur

Adresse * :

Code postal : Ville :

Tél domicile :

Tél portable :

@ : (EN MAJUSCULE SVP)

Emploi :

* si différente de l'enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

En qualité de père mère tuteur

Adresse * :

Code postal : Ville :

Tél domicile :

Tél portable :

@ : (EN MAJUSCULE SVP)

Emploi :

LES AUTRES PERSONNES AUTORISÉES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

| Nom et prénom : | En qualité de (frère, grand parent...) | Tél : | à joindre en cas d'urgence |
|-----------------|---|-------|-------------------------------|
| | | | <input type="checkbox"/> |
| | | | <input type="checkbox"/> |
| | | | <input type="checkbox"/> |

"Les informations recueillies sur ce formulaire sont, conservées sur support papier par la CCEJR afin de procéder à l'inscription de votre enfant dans les structures d'accueil de loisirs. Collectées par la CCEJR et destinées à son service monétique et aux différentes structures, elles sont conservées pendant 10 ans. La base juridique du traitement est le contrat. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et règlement général sur la protection des données n°2016/679) vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le délégué à la protection des données personnelles de la collectivité par courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez après nous avoir contactés, que vos droits "informatique et libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL"

Tourner la feuille SVP





FICHE SANITAIRE

2021-2022

Service Enfance Jeunesse - Accueils de loisirs

L'ENFANT

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Garçon Fille

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX EN CAS D'HOSPITALISATION

Nom de la compagnie d'assurance Responsabilité civile :

Date du dernier rappel du vaccin DT Polio (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite) :

L'enfant n'est pas vacciné, je joins un certificat de contre-indication.

Observations à porter à la connaissance du personnel médical :

AUTRES RENSEIGNEMENTS A PORTER A LA CONNAISSANCE DE L'EQUIPE

L'enfant porte des lunettes des lentilles des prothèses :

L'enfant ne peut pas pratiquer certaines activités physiques, je joins un certificat de contre-indication.

"les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier par la CCEJR afin de disposer des informations nécessaires sur la santé de votre enfant en cas d'urgence. Collectées par la CCEJR et destinées à son service monétique et aux différentes structures, elles sont conservées pendant 5 ans. la base juridique du traitement est l'intérêt légitime. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et règlement général sur la protection des données n°2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le délégué à la protection des données personnelles de la collectivité par courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez après nous avoir contactés, que vos droits "informatique et libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL"

AUTORISATIONS DU RESPONSABLE LÉGAL

Je suis informé(e) que, dans le cadre des activités programmées, l'enfant sera amené à sortir du centre ou de l'école à pied, en minibus, en car ou par les transports en commun, sous la surveillance de l'équipe d'encadrement.

J'autorise l'enfant (de plus de 6 ans) à venir seul à l'accueil de loisirs

J'autorise l'enfant (de plus de 6 ans) à partir seul de l'accueil de loisirs / de l'étude à partir de h

Si je n'autorise pas l'enfant à partir seul de l'accueil de loisirs, je suis informé(e) qu'au-delà de la fermeture, une surfacturation sera appliquée au forfait.

En cas d'accident, j'autorise le responsable de l'accueil à prendre toutes décisions rendues nécessaires par l'état de l'enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions des médecins.

En qualité de responsable légal de l'enfant, je soussigné(e)

certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts et je m'engage à respecter le règlement intérieur des services Enfance et Jeunesse de la CCEJR.

fait à Le

signature

"les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier par la CCEJR afin de disposer des informations nécessaires afin d'encadrer les sorties de votre enfant des structures d'accueil de loisirs. Collectées par la CCEJR et destinées à son service monétique et aux différentes structures, elles sont conservées pendant 5 ans. la base juridique du traitement est l'intérêt légitime. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et règlement général sur la protection des données n°2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le délégué à la protection des données personnelles de la collectivité par courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez après nous avoir contactés, que vos droits "informatique et libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL"

P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)

Situation 1

- L'enfant a une intolérance alimentaire* qui ne nécessite pas la prise de médicaments en cas d'urgence (*par ex. : réaction cutanée sans gravité, vomissements sans qualification d'urgence*) Type d'intolérance :
- Pas de nécessité de mettre en place un P.A.I.

ATTENTION : aucun aliment de substitution ne pourra être fourni au cas par cas par la famille.

** La Communauté de Communes se réserve le droit de demander un P.A.I. si l'intolérance demande un suivi personnalisé.*

"Les informations recueillies sur ce formulaire sont, conservées sur support papier par la CCEJR afin de connaître les spécificités médicales de votre enfant pour pouvoir adapter son quotidien dans les structures d'accueil de loisirs. Collectées par la CCEJR et destinées à son service monétique et aux différentes structures, elles sont conservées pendant 5 ans. La base juridique du traitement est une obligation légale. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et règlement général sur la protection des données n°2016/679) vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le délégué à la protection des données personnelles de la collectivité par courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez après nous avoir contactés, que vos droits "informatique et libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL"

Situation 2

- L'enfant a une allergie alimentaire qui nécessite la prise de médicaments en cas d'urgence.
- Un P.A.I. doit obligatoirement être remis, **un panier repas** et **un goûter** doivent être fournis par la famille (*une tarification spécifique sera appliquée*).

Situation 3

- L'enfant est porteur de troubles de santé (asthme ...) qui nécessite la prise de médicaments en cas d'urgence.
- Un Projet d'Accueil Individualisé doit obligatoirement être remis.

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) afin de connaître les spécificités médicales de votre enfant pour pouvoir adapter son quotidien dans les structures d'accueil de loisirs et afin de procéder à une tarification adaptée au PAI alimentaire. Elles sont collectées par la CCEJR et sont destinées à son service Monétique, son service Enfance ainsi qu'aux structures d'accueil concernées par la demande. Elles sont conservées pendant 10 ans. La base juridique du traitement est une obligation légale.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification et de limitation en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL".